



COMMUNE DE BLAVOZY

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 NOVEMBRE 2025

Présents : Franck PAILLON, Christine SIMON, Serge ABOULIN, Laetitia PRADINES, Christiane PAUZON, Christian GIRARD, Gilles AUDRAS, Patrice LHOSTE, Raymonde HABOUZIT, Anne-Marie TORE, Roland SEUX, Valérie GAGNE, Thierry SOLEILHAC.

Excusés :

Michel BEGON qui a donné procuration à Christian GIRARD
Danièle VALLERY qui a donné procuration à Christiane PAUZON
Bernadette PELISSIER qui a donné procuration à Christine SIMON
Denis CLAMENS qui a donné procuration à Raymonde HABOUZIT
Sébastien GAGNE qui a donné procuration à Serge ABOULIN
Sabine JOUVHOMME qui a donné procuration à Laetitia PRADINES

Secrétaire de séance : Valérie GAGNE

Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Franck PAILLON.

Ouverture de la séance : 18h45

13 présents + 6 pouvoirs : quorum atteint et 19 votants

Présentation de l'ordre du jour :

I. APPROBATION PV CM du 3 novembre 2025 et désignation du secrétaire de séance

II. FINANCES

1- Budget annexe Pôle santé :

- Remboursement frais de personnel
- Vote Décision modificative

2- Budget communal : décision modificative

3- Régies :

- a. Régie du centre socio culturel
- b. Régie de la médiathèque

4- Encaissement chèque de remboursement EDF

III. DIVERS

Compte-rendu des débats :

I. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 3 novembre 2025 :

Le projet de procès-verbal est présenté à l'assemblée. Aucune modification n'est demandée.

Désignation du secrétaire de séance : Valérie GAGNE

Vote : approuvé à l'unanimité

II. FINANCES

1- Remboursement frais de personnel

M. le Maire rappelle que le Pôle Santé a généré l'intervention du personnel administratif (élaboration et suivi du budget, mandattement, facturation...). Un état chiffré de cette intervention a été faite à hauteur de 3 960€, et propose un remboursement, par le budget « Pôle santé » au profit du budget communal, de ces frais.

Vote : approuvé à l'unanimité

2- Vote décision modificative budget annexe Pôle santé

M. Le Maire donne la parole à l'adjoint aux finances qui indique qu'une réactualisation du budget annexe « Pôle Santé » est nécessaire afin d'ajuster les crédits inscrits en fonctionnement et en investissement. A titre d'exemple : la commune a perçu plus de FCTVA que prévu, d'intégrer le remboursement de la mise à disposition du personnel administratif tel que vu précédemment etc.

Un tableau de synthèse des mouvements financiers a été présenté en séance.

Vote : approuvé à l'unanimité

3- Vote décision modificative budget communal

L'adjoint aux finances explique qu'il est nécessaire de réévaluer les dotations aux amortissements.

Vote : approuvé à l'unanimité

4- Régie du centre socio-culturel

M. le Maire explique que la délibération du 28 janvier 2025 autorisant la création de la régie de recettes du centre socio culturel nécessite d'être amendée pour permettre la paiement par virement bancaire. Ce mode de recouvrement n'était pas prévu initialement. Un travail a également été menée de concert avec le comptable public qui a donné un avis favorable au projet de délibération pour sécuriser et veiller à la conformité de la mise en place et en oeuvre de la régie.

Vote : approuvé à l'unanimité

5- Régie de la médiathèque

M. le Maire explique que le travail effectué pour la régie du centre socio-culturel a été élargi à l'ensemble des régies communales : celles de la cantine et de la médiathèque. Il en résulte que celle de la cantine répond aux exigences, en revanche celle de la médiathèque nécessite une actualisation. Les modifications portent essentiellement,

comme pour le centre socio-culturel, sur les modes de recouvrement, l'inscriptions des numéros des comptes d'imputation, les montants des fonds de caisse et encaisse maximale.

Vote : approuvé à l'unanimité

6- Encaissement chèques de remboursement EDF

M. le Maire explique qu'un état des lieux des comptes de facturation auprès d'EDF a été effectué le 4 novembre 2025. Cet état des lieux fait apparaître un trop perçu sur 3 comptes de facturation, pour un montant total de 18 249.47€. Le fournisseur d'électricité EDF, s'est engagé à procéder à ce remboursement par chèques. À réception, M. le Maire demande autorisation au conseil, de les encaisser et souhaite remercier, l'agent en charge de la comptabilité, pour le travail effectué sur ce sujet.

Vote : approuvé à l'unanimité

III. DIVERS

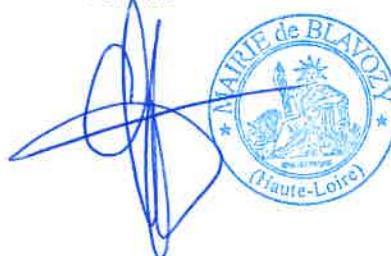
- Projet de délibération RIFSEEP soumis au CST le 9 décembre
- Participation aux frais de scolarisation UEEA, école La Fontaine (année 2024/2025)
- Trophées du bénévolat : 28 novembre, 18h30, salle des Carriers (Nathalie LYOTARD)
- Exposition médiathèque : à partir du 21 novembre, vernissage à définir
- Repas des aînés : 30 novembre, 143 participants
- Marché de Noël : 7 décembre, 10h-17h, gymnase, 33 exposants
- Accueil stagiaire Tiphaïne NOUVET : 3 semaines à partir du 17 novembre
- Événements week-end : salon du vintage et « Vide ta chambre » (APE) : satisfaction des organisateurs
- Appel à don de puzzles pour la médiathèque
- Concert de Gospel : 9 novembre, 70 participants
- Premier conseil municipal des enfants : 18 novembre, 25 élus, échanges sur les valeurs de la République
- Aménagement vestiaires : délai d'instruction 5 mois (ERP)
- Bulletin municipal : réunions de travail début décembre
- Rencontre médecin et visite Pôle Santé en attente de retour
- Circulation traversée de bourg à vitesse élevée malgré signalétique
- Proposition Florence BETHE : mi-temps SIVOM complémentaire mi-temps mairie.
Réponse semaine prochaine.

Fin de la séance à 19h40

Le Maire,
Franck PAILLON



La secrétaire de séance
Valérie GAGNE



Fait et délibéré le 18 novembre 2025
Pour extrait certifié conforme

